

## Bulletin d'inscription 2023

### Renseignements personnels :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Profession :

Nationalité :

Courriel :

Téléphone :

Adresse postale :

### Inscription aux cours :

Dates :

Niveau :

Individuel  Groupe

### Comment avez-vous connu l'Institut de langue espagnole ELE USAL Strasbourg?

Site internet  Bouche à oreille  Réseaux sociaux

Brochure  Presse  Autre à préciser :

### Quels sont vos objectifs ?

Études  Loisirs  Objectif professionnel  Préparer un examen officiel

### Financement :

INDIVIDUEL  CPF

Institut de langue espagnole ELE USAL Strasbourg

8 rue des Francs-Bourgeois - 67000 Strasbourg

info@strasbourg-eleusal.com

+33 (0)6 67 53 77 41

SIRET 812 275 733 00028

*L'École de langue espagnole de l'Université de Salamanca à Strasbourg*

Enregistré sous le n° de déclaration d'activité : 42 67 05560 67 auprès du préfet de région : Alsace.

## CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Mode de règlement :

Par virement bancaire

Par chèque

En espèces

\* Les frais bancaires occasionnés par les virements internationaux sont à la charge de l'étudiant. Merci de faire figurer votre nom sur l'ordre de virement ainsi que la mention « sans frais pour le bénéficiaire »

Institut de langue espagnole ELE USAL Strasbourg

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne

26a Boulevard d'Anvers. 67000, Strasbourg

FR76 1470 7500 0431 5213 8321 180 CCBPFRPPMTZ

(\*) Si 2 versements, le premier correspond à la moitié du prix et doit se faire au plus tard une semaine avant le premier cours. Le deuxième versement correspond au montant restant et doit se faire au plus tard une semaine avant la fin de la formation.

Code Banque	Code guichet	N° de compte	Clé
14707	50004	31521383211	80

## JE DÉCLARE

Avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

## JE CONSENS À DONNER MON ACCORD POUR

L'utilisation de mes données personnelles pour le seul usage de l'Administration de l'Institut de langue espagnole ELE USAL Strasbourg.

Fait à ..... le .....

Signature :

Institut de langue espagnole ELE USAL Strasbourg

8 rue des Francs-Bourgeois - 67000 Strasbourg

info@strasbourg-eleusal.com

+33 (0)6 67 53 77 41

SIRET 812 275 733 00028

L'École de langue espagnole de l'Université de Salamanca à Strasbourg

Enregistré sous le n° de déclaration d'activité : 42 67 05560 67 auprès du préfet de région : Alsace.

## Méthodologie de l'École de langue espagnole ELE USAL Strasbourg

Les cours de langue et culture espagnole de l'École de langue espagnole ELE USAL cherchent, d'un côté, à vous donner une vision du monde hispanique, à partir de ses différentes cultures et de ses diverses variétés de langue.

Que vous souhaitiez vous introduire dans la langue, améliorer votre niveau ou bien le maîtriser au maximum ou qu'il s'agisse de préparer un voyage de vacances, de travail, d'études, l'École de langue espagnole vous aide à mettre au point votre projet et à fixer vos objectifs pour l'atteindre et mettre au point les moyens spécifiques dont vous avez besoin pour y arriver.

Nos formations vont du niveau débutant au niveau avancé. Chaque session compte 30 heures pour vous amener peu à peu vers la maîtrise du niveau, à partir de cours axés sur la communication orale, mais aussi écrite. Lors des cours, vous développerez les outils pour améliorer votre compréhension écrite et orale ainsi que votre expression écrite et orale. Chaque cours tourne autour d'une fonction communicative pour donner du sens à l'apprentissage. Cela veut dire qu'à la fin de chaque cours, vous aurez vraiment l'impression d'avoir appris quelque chose qui pourra vous servir dans votre communication.

Par ailleurs, l'objectif de notre École est de vous aider à développer une vision interculturelle, à partir de la diversité et de la richesse du monde hispanique. Cela veut dire que la culture est l'axe principal de nos formations, pour vous aider à comprendre le monde hispanique, ses habitudes, ses coutumes, sa façon de vivre. Ce n'est qu'en comprenant cela que vous pourrez bien interagir avec les habitants des pays hispanophones.

Les formations ont une durée de 10 semaines, à raison d'1h30 deux fois par semaine. Nous tenons compte des périodes de vacances scolaires pour vous permettre de faire une pause et de ne pas manquer de cours.

Lors de votre premier contact avec nous, nous vous invitons à un bref entretien avec notre directrice académique pour vous aider à cerner vos besoins et objectifs et vous guider vers le groupe le plus adapté à vos attentes. Nos formations ne sont pas rigides, vous aurez toujours la possibilité de rencontrer la directrice académique tout au long de votre parcours pour faire le point et voir la possibilité de changer de groupe pour passer à un niveau plus ou moins élevé.

## Méthodologie de l'École de langue espagnole ELE USAL Strasbourg

Le parcours proposé dans notre École va du niveau débutant, A1-1, au niveau B2. Le parcours complet compte 240 heures de formation. À la fin de chaque formation de 30 heures, le professeur propose à l'étudiant de faire le point sur son niveau et voir la possibilité de passer au niveau suivant ou renforcer encore le niveau travaillé. De cette manière, vous aurez toujours une évaluation de votre niveau, ce qui vous permettra de ne pas perdre la motivation et de progresser dans l'apprentissage de la langue espagnole.

Voici le parcours normal de l'École de langue espagnole ELE USAL :

NIVEAU		HEURES	UTILISATEUR
A1-1	ACCÈS	30	BASIQUE
A1-2		30	
A2-1	PLATEFORME	30	
A2-2		30	
B1-1	SEUIL	30	INDÉPENDANT
B1-2		30	
B2-1	AVANCÉ	30	
B2-2		30	

Nous travaillons chaque niveau avec un support qui vous aide à suivre le cours et à le pratiquer à la maison. Nous avons aussi d'autres supports que nous adaptons aux besoins spécifiques du groupe pour éviter les répétitions et pour répondre aux besoins concrets. C'est pourquoi il existe aussi la possibilité de suivre des cours en individuel et de fixer avec votre professeur vos objectifs concrets et votre calendrier.

Notre école a aussi une bibliothèque avec une grande variété de livres que vous pouvez emprunter pour répondre à votre curiosité.



## Calendrier cours 2023 - De janvier à décembre 2023 :



## SESSION DU 16 JANVIER AU 7 AVRIL 2023

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
NIVEAU A1		16h30-18h/18h-19h30		16h30-18h/18h-19h30
	16h30-18h/18h-19h30		16h30-18h/18h-19h30	
NIVEAU A2	16h30-18h/18h-19h30		16h30-18h/18h-19h30	
		16h30-18h/18h-19h30		16h30-18h/18h-19h30
NIVEAU B1		16h30-18h/18h-19h30		16h30-18h/18h-19h30
	16h30-18h/18h-19h30		16h30-18h/18h-19h30	
NIVEAU B2		16h30-18h/18h-19h30		16h30-18h/18h-19h30

## COURS INTENSIFS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
NIVEAU A1	9h-11h	9h-11h	9h-11h	9h-11h	9h-11h
NIVEAU A2	11h-13h	11h-13h	11h-13h	11h-13h	11h-13h
NIVEAU B1	9h-11h	9h-11h	9h-11h	9h-11h	9h-11h
NIVEAU B2	11h-13h	11h-13h	11h-13h	11h-13h	11h-13h

## Règlement intérieur

### 1. CONDITIONS D'ADMISSION

1.1 Pour s'inscrire il faut avoir 18 ans révolus ou une autorisation parentale pour les mineurs.

1.2 Le niveau du cours que l'étudiant suivra sera déterminé par un test écrit en ligne et un test oral par ZOOM ou en présentiel. Le test est obligatoire avant toute intégration dans les cours (sauf pour le niveau complètement débutant).

1.3 Toute inscription suppose l'acceptation de la charte de l'étudiant.

### 2. CALENDRIER DES COURS

2.1 L'organisation des cours en groupe de l'Institut de langue espagnole ELE USAL Strasbourg fonctionne par sessions de 10 semaines (30 heures de formation) à raison de 3 heures hebdomadaires. Les tarifs sont forfaitaires.

2.2 Les jours fériés sont rattrapés dans la limite d'un jour férié par session.

2.3 Nous respectons les vacances scolaires lors de chaque session de formation.

2.4 Les cours en groupe ont lieu du lundi au jeudi de 18h à 19h30.

2.5 Les dates des différentes sessions sont précisées dans le calendrier et doivent être impérativement respectées. Pour des raisons pédagogiques, les étudiants débutants ne peuvent pas intégrer de cours en milieu de session. Pour les autres niveaux, l'intégration est possible en cours de session.

2.6 Les cours individuels s'organisent selon les objectifs attendus par les intéressés et se fixent lors d'un premier entretien avec la directrice académique.

### 3. MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

3.1 Pour les inscriptions à une session de formation en groupe, il est possible de payer en un ou deux versements.

3.2 Le premier versement correspond à la moitié du prix total et doit se faire au plus tard, une semaine avant le début de la formation pour confirmer l'inscription. Le deuxième paiement correspond au montant restant et pourra se faire maximum une semaine avant la fin de la formation. Aucun accès aux cours ne sera autorisé sans ce paiement dans les délais indiqués.

3.3 Les groupes sont constitués de 4 à 8 personnes. L'inscription sera validée dans la limite des places disponibles. Inversement en cas d'effectifs insuffisants, un cours peut être annulé. Dans le cas où un autre cours ne pourrait être proposé, le montant du cours sera intégralement remboursé.

3.4. Pour les cours individuels, une fois fixé le nombre d'heures et le calendrier, nous établissons le calendrier de versements. Le premier versement doit se faire au plus tard, une semaine avant le début de la formation pour confirmer l'inscription. Le dernier paiement pourra se faire maximum une semaine avant la fin de la formation. Aucun accès aux cours ne sera autorisé sans ce paiement dans les délais indiqués.

3.5 L'administration se réserve le droit de modifier les tarifs, dates ou formules des cours sans préavis.

3.6 Les frais bancaires pour les transactions hors Union Européenne sont à la charge de l'étudiant.

3.7 Le matériel pédagogique est compris dans le prix du cours.

3.8 Les cours particuliers sont soumis à des conditions spécifiques qui sont communiquées avant l'inscription ou à la demande.

3.9 Le paiement des examens officiels se fait au moment de la demande d'inscription. Une fois reçus le formulaire d'inscription, le versement et la copie d'une pièce d'identité, nous procéderons à l'inscription du candidat.

3.10 Pour que l'inscription soit valable, il faut effectuer les formalités suivantes :

3.10.1 Prendre connaissance des Conditions Générales d'Inscription et renvoyer le formulaire d'inscription daté et signé. Ceci vaut pour engagement de la prise en charge intégrale des frais de formation.

3.10.2 Pour les non débutants, compléter le test de niveau et demander une évaluation orale.

## 4. ASSIDUITE ET PONCTUALITE

4.1 L'étudiant est tenu d'assister au cours avec assiduité. Une attestation de présence peut lui être délivrée à la fin de sa formation sur demande.

4.2 Les absences aux cours non justifiées ne sont ni rattrapées, ni remboursées.

4.3 Toute absence doit être signalée à l'administration et à l'enseignant.

4.4 Les étudiants sont tenus d'arriver à l'heure. En cas d'impossibilité de ponctualité, les étudiants sont priés de prévenir l'enseignant par un message ou un appel téléphonique.

## 5. PROLONGATION DE COURS

5.1 Pour les étudiants souhaitant se réinscrire à une nouvelle session, le paiement doit impérativement être effectué une semaine avant le démarrage de la nouvelle session de cours. La réinscription est effectuée sous réserve de disponibilité du cours.

5.2 Les étudiants qui souhaitent bénéficier des réductions accordées pour toute nouvelle inscription doivent se réinscrire pour une session entière.

## 6. REPORT, REMBOURSEMENT, ANNULATION, RECLAMATION

Toute demande de report ou de remboursement doit être faite par écrit, avec un justificatif.

Tout report de cours doit s'effectuer obligatoirement dans les 12 mois suivant la date initiale de début de cours. Aucun report n'est accepté si la totalité du cours n'est pas payée.

6.1 Avant le début du cours :

6.1.1 Pour annuler ou modifier la formation, il faut prévenir la Direction par écrit au plus tard deux semaines avant le début des cours.

6.1.2 Les inscriptions effectuées en ligne ou par mail donnent lieu à un droit de rétractation pendant 7 jours à compter du jour de commande, sauf si les cours ont commencé.

6.2 Après le début des cours :

6.2.1 Toute session de cours commencée est due pour la durée prévue par l'étudiant lors de l'inscription.

6.2.2 En cas d'absences répétées non justifiées ou de départ anticipé non autorisé par la Direction, aucun report de cours, ni remboursement ne seront effectués.

6.2.3 Aucune modification de la durée de la formation n'est possible, sauf cas de force majeure\* (soumis à l'appréciation de la Direction). Selon les cas, la session commencée reste due. Par ailleurs, la tarification sera réajustée selon la durée effective des cours suivis.

6.3 Réclamations

Il existe des formulaires de réclamation disponibles pour les clients. L'étudiant peut faire des réclamations en demandant son formulaire de réclamation ou en envoyant un mail à [info@strasbourg-eleusal.com](mailto:info@strasbourg-eleusal.com), en indiquant son nom et prénom, le cours suivi, et en précisant les raisons de sa réclamation.

(\* Cas de force majeure : Maladie de l'étudiant (présentation d'un certificat médical) ou des ascendants ou descendants directs. Décès d'un membre de la famille (ascendants ou descendants directs). Embauche (contrat de travail). Autres cas à l'appréciation de la Direction.